



---

## *Fédération des Employés et Cadres*

---

Monsieur Claude Tendil  
Président Directeur Général  
GENERALI France  
7/9 Boulevard Haussmann  
75009 Paris

Paris le 7 mars 2011

Monsieur le Président Directeur Général,

Des collègues licenciés par le GPA en janvier 2007 ont engagé une grève de la faim depuis 4 semaines maintenant pour l'un d'entre eux. Il y a urgence.

Cette action désespérée est la conséquence du refus obstiné de la Direction de Generali d'engager une négociation.

Il y a plus d'un an, le 28 janvier 2010, notre syndicat a saisi la Direction de Generali au sein du comité d'établissement dénommé Generali Proximité qui regroupe les producteurs salariés.

*« Les élus et représentants du SYNPA FO du Comité d'Etablissement de GENERALI Proximité et le syndicat FO s'alarment à propos du cas de nos collègues du GPA licenciés à la suite de l'accord de 2006 sur la nouvelle rémunération.*

*Près de 100 salariés ont saisi les prud'hommes pour obtenir réparation.*

*Même quand ils obtiennent gain de cause, la Direction de GENERALI fait appel.*

*Les salariés qui saisissent les prud'hommes avec leurs syndicats FO ou l'UNSA n'ont pas la puissance financière de GENERALI, qui elle, peut les contester sans que le coût soit sensible pour cette puissante société.*

*Il y a une immense inégalité, c'est contraire à la démocratie.*

*Les salariés licenciés sont en grande difficulté.*

*Les élus et représentants du SYNPA FO du Comité d'Etablissement de GENERALI Proximité demandent solennellement à la Direction de se déclarer prête à une négociation, afin d'aboutir à une issue transactionnelle à ses procédures pour tous les salariés concernés et dans leurs intérêts. »*

La direction est restée sourde. Continuer dans cette voie aujourd'hui pourrait conduire à des conséquences irréparables. Leur santé et leur vie sont en danger. Nos collègues licenciés demandent qu'une négociation s'engage enfin avec la direction de Generali, sous l'égide d'un médiateur.

Monsieur le Président, notre syndicat FO vous demande d'ouvrir, dans l'urgence, cette négociation.

Jean-Simon Bitter  
Délégué syndical central